APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2026

TERRITOIRES PILOTES DU VIVRE-ENSEMBLE TOURISTIQUE

Collection nationale des Guides Territoriaux de l'Hospitalité et du Vivre-Ensemble

Date limite de candidature : 31 décembre 2026

Notre ambition

Accompagner les territoires et les acteurs du tourisme, dans la construction d'un tourisme plus apaisé, plus résilient et plus désirable, capable de concilier qualité de vie des habitants, attractivité touristique et préservation des ressources locales.

Nous sommes convaincus que les défis touristiques de demain ne pourront être relevés uniquement par la réglementation ou la communication. Ils nécessitent de nouvelles formes de dialogue, de coopération et de gouvernance associant habitants, visiteurs, professionnels et acteurs publics.

Notre ambition est de faire émerger des modèles reproductibles permettant aux territoires de prévenir les tensions, renforcer leur résilience et construire collectivement les conditions d'une hospitalité durable.

Qui sommes-nous ?

Phoenix Lab et Slow Tourisme Conseil ont décidé d'unir leurs expertises pour imaginer, expérimenter et déployer de nouvelles approches de transformation touristique à l'échelle des territoires.

Nous réunissons des compétences complémentaires en :

- ✓ Ingénierie territoriale ;
- ✓ Participation citoyenne ;
- ✓ Résilience et adaptation ;
- ✓ Tourisme durable ;
- ✓ Accompagnement du changement ;
- ✓ Expérimentation et évaluation.

Notre démarche repose sur une conviction simple, le tourisme n'est pas uniquement une activité économique, c'est une relation entre un territoire, les acteurs du tourisme, ses habitants et ses visiteurs.

Lorsque cette relation se dégrade, les tensions apparaissent, lorsqu'elle est cultivée, elle devient un formidable levier de développement territorial.

Contexte

La France demeure la première destination touristique mondiale, mais derrière cette réussite se cachent des fragilités croissantes.

Dans de nombreux territoires, les habitants expriment des difficultés de cohabitation avec certaines pratiques touristiques autour de conflits d'usage, de saturation de certains espaces, de pression sur les ressources naturelles, de nuisances sonores, de tensions sur le logement, de sentiment de dépossession, de dégradation de certains milieux naturels.

Dans le même temps, les professionnels du tourisme sont confrontés à de nouveaux défis au travers du changement climatique, de l'évolution des attentes des visiteurs, de la pression sur les ressources notamment sur l'eau, de l'acceptabilité sociale du tourisme, de la nécessité de différencier leur offre.

Face à ces enjeux, de nombreux territoires cherchent aujourd'hui à construire un tourisme plus équilibré, conciliant attractivité, qualité de vie et préservation du vivant.

Pourtant, les outils permettant de faire dialoguer durablement habitants, visiteurs et professionnels demeurent encore peu nombreux.

Une démarche au service des territoires à mission

Cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans une réflexion plus large autour des Territoires en redirection.

Nous entendons par là, des territoires capables de définir collectivement, une nouvelle vision de l'avenir qui intègre les limites planétaires et la rareté de certaines ressources naturelles, qui mobilise leurs acteurs autour d'objectifs partagés, qui expérimente de nouvelles formes de coopération.

Le tourisme constitue souvent un excellent point d'entrée pour engager cette dynamique, parce qu'il touche simultanément, à l'économie locale, aux mobilités, aux paysages, aux ressources naturelles, mais aussi à l'habitat, la culture et bien évidemment le lien social.

Le Guide du Vivre-Ensemble Touristique devient alors un outil concret permettant de transformer les tensions en dialogue et les contraintes en opportunités de coopération.

Enjeux de l'AMI

Phoenix Lab et Slow Tourisme Conseil lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à identifier six territoires pilotes souhaitant participer à l'expérimentation d'une collection nationale de Guides Territoriaux du Vivre-Ensemble Touristique.

L'enjeu n'est pas simplement de produire un guide, il est surtout de tester, documenter et évaluer une démarche complète permettant :

- ✓ D'identifier les enjeux spécifiques de chaque territoire ;
- ✓ De mobiliser les habitants et les acteurs locaux ;
- ✓ De faire émerger des engagements partagés ;
- ✓ D'expérimenter des solutions concrètes ;
- ✓ De produire des retours d'expérience transférables.

Les territoires sélectionnés contribueront à la construction de six guides thématiques : Littoral, Montagne, Urbain, Bourgs événementiels, Canaux et rivières et Lacs.

Chaque territoire devenant un laboratoire d'expérimentation permettant d'enrichir une démarche nationale.

Les objectifs de l'AMI

Objectifs principaux

1. Identifier les tensions, attentes et opportunités propres à chaque territoire.
2. Expérimenter des démarches participatives associant habitants, visiteurs, professionnels et collectivités.
3. Coconstruire un Guide Territorial du Vivre-Ensemble adapté aux réalités locales.
4. Tester des dispositifs concrets de médiation, de sensibilisation et d'engagement.
5. Évaluer les impacts sociaux, environnementaux et économiques de la démarche.
6. Produire une méthodologie reproductible permettant un changement d'échelle.

Objectifs complémentaires

- ✓ Renforcer l'acceptabilité sociale du tourisme.
- ✓ Développer les comportements responsables.
- ✓ Préserver les ressources naturelles et patrimoniales.
- ✓ Valoriser les acteurs engagés du territoire.
- ✓ Structurer un réseau national de territoires pionniers.
- ✓ Contribuer à l'émergence de futurs territoires à mission.

Les territoires recherchés

Nous recherchons des territoires volontaires souhaitant expérimenter de nouvelles formes de dialogue, de coopération et de gouvernance autour du tourisme.
L'AMI vise à sélectionner jusqu'à six territoires pilotes représentatifs de la diversité des réalités touristiques françaises.

Littoral

Territoires confrontés à la pression touristique saisonnière, aux enjeux de préservation des espaces naturels et à la cohabitation entre habitants et visiteurs.

Montagne

Stations et vallées touristiques souhaitant anticiper les évolutions climatiques, repenser les usages et préserver les équilibres environnementaux.

Urbain

Villes touristiques confrontées aux enjeux de flux, de mobilité, d'occupation de l'espace public et d'acceptabilité sociale du tourisme.

Bourgs événementiels

Communes accueillant des festivals ou événements générant des pics de fréquentation importants.

Canaux et rivières

Territoires concernés par le tourisme fluvial, les usages récréatifs de l'eau et la préservation des milieux aquatiques.

Lacs

Territoires confrontés à des problématiques de surfréquentation, de qualité de l'eau, de biodiversité et de partage des usages.

Qui peut candidater ?

Cet AMI s'adresse prioritairement à des collectifs territoriaux réunissant plusieurs catégories d'acteurs :

- ✓ Communes ou intercommunalités ;
- ✓ Offices de tourisme ;
- ✓ Associations locales ;
- ✓ Collectifs d'habitants ;
- ✓ Professionnels du tourisme ;

La démarche proposée

L'accompagnement repose sur une démarche en cinq phases, déployée sur une durée indicative de 9 à 18 mois.

Phase 1 – Diagnostic partagé du territoire

Cette première étape vise à construire une compréhension commune du territoire.

Nous réalisons :

- ✓ Une analyse des usages touristiques ;
- ✓ Une cartographie des acteurs ;
- ✓ Une identification des tensions et fragilités ;
- ✓ Une analyse des ressources et des atouts du territoire ;
- ✓ Des enquêtes auprès des habitants, visiteurs et professionnels.

Livrables :

- ✓ Diagnostic territorial partagé ;
- ✓ Cartographie des enjeux ;
- ✓ Indicateurs de référence.

Phase 2 – Convention citoyenne du Vivre-ensemble touristique

Cette phase permet d'associer les habitants et les parties prenantes à la définition des priorités.

Elle comprend :

- ✓ Des sessions d'information ;
- ✓ Des apports d'experts ;
- ✓ Des ateliers de délibération ;
- ✓ L'élaboration de propositions.

Livrables :

- ✓ Rapport de la Convention citoyenne ;
- ✓ Priorités collectives ;
- ✓ Principes fondateurs du guide.

Phase 3 – Co-construction du guide territorial

À partir des travaux précédents, nous construisons collectivement un guide adapté aux spécificités du territoire.

Le guide peut intégrer :

- ✓ Des engagements réciproques ;
- ✓ Des recommandations ;
- ✓ Des outils de sensibilisation ;
- ✓ Des dispositifs numériques sobres ;
- ✓ Des actions à destination des habitants, visiteurs et professionnels.

Livrables :

- ✓ Guide territorial du vivre-ensemble ;
- ✓ Kit d'appropriation ;
- ✓ Outils de médiation.

Phase 4 – Expérimentation

Le guide est testé en conditions réelles pendant une saison touristique.
Cette phase permet de mesurer son appropriation, d'identifier les leviers d'amélioration, de tester différents modes de diffusion et d'évaluer les effets observés.

Livrables :

- ✓ Supports de diffusion ;
- ✓ Tableau de bord de suivi ;
- ✓ Retours d'expérience intermédiaires.

Phase 5 – Évaluation et capitalisation

La dernière phase vise à tirer les enseignements de l'expérimentation.
Nous analysons :

- ✓ Les impacts sociaux ;
- ✓ Les impacts environnementaux ;
- ✓ Les impacts économiques ;
- ✓ Les conditions de transférabilité.

Livrables :

- ✓ Rapport d'évaluation ;
- ✓ Version consolidée du guide ;
- ✓ Retours d'expérience transférables à d'autres territoires.

Les conditions de réussite

Les territoires retenus s'engagent à construire une dynamique collective en associant les habitants, la participation citoyenne constituant un élément central de la démarche.

Le projet devra être porté par plusieurs acteurs locaux partageant une volonté commune d'amélioration du vivre-ensemble touristique.

Accepter une logique expérimentale et partager les enseignements, les territoires pilotes contribueront à la production d'un retour d'expérience national permettant l'amélioration continue de la démarche.

L'objectif n'est pas de déployer une solution standardisée mais de construire collectivement des réponses adaptées au contexte local.

Viser des transformations durables, les expérimentations devront rechercher des effets structurants sur le territoire au-delà de la seule saison touristique.

Ce que nous proposons

Les territoires sélectionnés bénéficieront :

- ✓ D'un accompagnement méthodologique complet ;
- ✓ D'une équipe pluridisciplinaire ;
- ✓ D'un cadre inspiré des conventions citoyennes, de la résilience territoriale et des approches systémiques ;
- ✓ D'une expertise en tourisme durable et hospitalité territoriale ;
- ✓ D'un accompagnement à la recherche de financements ;
- ✓ D'un accès à un réseau national de territoires pilotes ;
- ✓ D'une valorisation des retours d'expérience.

Financement

En tant que territoire pilote, le candidat retenu bénéficiera de l'accompagnement de Phoenix Lab pour rechercher les besoins en financements et partenariats mobilisés pour soutenir le déploiement et la capitalisation de la démarche. Phoenix Lab prendra à sa charge l'ensemble de l'ingénierie pédagogique et le pilotage de l'expérimentation.

Pourquoi participer ?

Participer à cet AMI, c'est :

- ✓ Anticiper les tensions plutôt que les subir ;
- ✓ Renforcer l'acceptabilité sociale du tourisme ;
- ✓ Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance territoriale ;
- ✓ Associer les habitants aux décisions ;
- ✓ Disposer d'une méthodologie innovante ;
- ✓ Contribuer à une démarche nationale de recherche-action ;
- ✓ Devenir un territoire pionnier du vivre-ensemble touristique.

Au-delà du guide, cette démarche constitue une opportunité pour engager une réflexion plus large sur l'avenir du territoire et sa capacité à concilier attractivité, qualité de vie et préservation des ressources.

Calendrier prévisionnel

Lancement de l'AMI : Novembre 2026
Date limite de candidature : 31 décembre 2026
Instruction des candidatures et sélection des territoires pilotes : 4 au 17 janvier 2027
Démarrage des expérimentations : Février 2027

Déposer sa candidature

Les territoires intéressés sont invités à transmettre :

- ✓ Une présentation du territoire ;
- ✓ Les motivations de la candidature ;
- ✓ Les principaux enjeux identifiés ;
- ✓ Les partenaires mobilisables ;

Demande de précisions par les candidats

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, les candidats peuvent poser leurs questions écrites à :

- ✓ Valérie Grimbert – Dirigeante Slow tourisme conseil
- ✓ Laurence Lecoeur – Déléguée générale Phoenix lab

contact@lephoenixlab.org

Site internet :

https://lephoenixlab.org/

Une réunion de présentation pourra être organisée avec chaque territoire présélectionné afin de préciser les modalités de l'expérimentation.

Documents constitutifs de l'AMI :

La présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt
Une présentation de la collection du guide du vivre ensemble touristique
Une lettre de candidature